



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 11 mai 2020

## Réseau cyclable à Renens

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à la validation du Conseil communal un préavis relatif à la gestion du réseau cyclable renanais en réponse au postulat de M. le Conseiller Laurent Voisard et à l'interpellation de Mme la Conseillère Anne Cherbuin. L'étude présentée fait office d'état des lieux de la politique communale en la matière. Elle aborde également les développements futurs liés aux grands projets d'infrastructure (gare de Renens, tram, BHNS) et propose des mesures ponctuelles d'amélioration.**

Depuis plusieurs législatures, la Municipalité a inclus la promotion de la mobilité douce dans sa politique de développement et de requalification des infrastructures routières. Ce travail est mené de concert avec la Police de l'Ouest lausannois (POL), le Bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), ainsi que des associations spécialisées. Il a permis, au fil des ans, de poser les bases d'un réseau cyclable cohérent. Ce dernier s'est inscrit progressivement dans les rues existantes, en modérant les vitesses de circulation et en prévoyant les marquages nécessaires pour une meilleure cohabitation. De plus, les grands projets d'infrastructure de transports publics, tramway et BHNS, comportent chacun un volet mobilité douce, dont les réalisations ces prochaines années permettront de renforcer le réseau cyclable de toute la région.

Malgré une attention soutenue à la mobilité cycliste, la situation n'est aujourd'hui pas optimale, en particulier en raison du report de ces grands projets. Convaincue que le vélo, tout comme la marche à pied, est un moyen écologique pour se déplacer, la Municipalité souhaite poursuivre son investissement pour faciliter et sécuriser davantage la mobilité douce à Renens. Elle profite dès lors de différentes demandes d'améliorations concrètes exprimées par le Conseil communal pour faire un état des lieux complet sur les outils existants, comme la carte vélo du SDOL, et en cours de réalisation comme le jalonnement cycliste à l'échelle de l'agglomération. Dans ce cadre, une réflexion a également été menée avec l'unité trafic de la POL pour proposer différentes mesures ponctuelles de renforcement ciblé du réseau à court terme (prolongation de pistes cyclables, création de contre-sens, création de bandes cyclables, marquages, ...).

Par ce préavis, la Ville de Renens rappelle qu'elle s'inscrit en tant que collectivité publique impliquée dans la promotion du vélo comme l'un des moyens de transport phare de la mobilité de demain. Cette politique répond à la volonté communale exprimée clairement dans le cadre du vote de l'arrêté fédéral pour les voies cyclables du 23 septembre 2018 tout en étant en cohérence avec les enjeux particulièrement actuels de protection du climat et de promotion de la santé

### **Renseignements :**

**Tinetta Maystre**

*Municipale Urbanisme-Travaux  
076 407 33 81*

**Olivier Golaz**

*Municipal Informatique-Population-Sécurité publique  
079 398 76 77*